

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 18/10/2013	Dossier complet le 18/10/2013	N° d'enregistrement F-072-13-C-0087

1. Intitulé du projet

Construction du futur siège de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charente

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36° : Travaux ou constructions soumis à permis de construire, sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale; réalisés en une ou plusieurs phases lorsque l'opération crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 m2 et inférieure à 40 000 m2	Création de bureaux pour une surface de plancher totale de 11 126 m2 au sein de la ZAC Saint-Jean Belcier sur la commune de Bordeaux (33)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Construction d'un bâtiment ayant vocation à devenir le futur siège social de la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes (CEAPC), dans le secteur de l'OIN Euratlantique sur le site des anciens abattoirs, en bordure de Garonne, quai de Paludate.

L'ensemble immobilier est composé d'un immeuble de bureaux (RDC à R+7), d'un parking de 100 places sur un niveau de sous-sol et d'un parking vélo dans le jardin intermédiaire.

4.2 Objectifs du projet

La construction du nouveau siège social de la CEAPC à Bordeaux a pour objectif de réunir sur un seul et même site les collaborateurs travaillant actuellement sur deux sites de Bordeaux.

Ce projet manifeste la volonté d'affirmer la lisibilité de l'identité de la banque dans la région.

Le nouveau bâtiment sera un vecteur identifiant et fédérateur qui permettra :

- à tous les employés de se reconnaître dans l'image claire de leur société
- à tous les sociétaires de s'identifier avec la transparence de l'institution
- à l'ensemble de la population d'observer les engagements sociaux de la banque, notamment la dimension environnementale de sa conception, premier bâtiment à énergie positive de la région.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Construction d'un bâtiment de 11 126 m² de surface de plancher sur un terrain Ilot D1.a) d'une emprise foncière totale de 3 226 m².

Le bâtiment en R+7 en forme de prisme culminera à environ 28 m de hauteur, mais ne sera pas classé IGH, le plancher du dernier niveau étant à environ 25 m.

Le bâtiment est conçu pour atteindre les performances d'un Bâtiment à énergie positive et s'inscrit dans une démarche de certification "NF Bâtiment tertiaire - démarche HQE".

L'enveloppe vitrée du bâtiment se matérialise par un mur rideau respirant très performant du point de vue thermique et acoustique. La façade sud-est du bâtiment composée de brise-soleils photovoltaïques permettra de capter l'énergie solaire. Des panneaux photovoltaïques seront présents en toiture.

La faisabilité d'une production énergétique par un système de géothermie sur nappe est à l'étude, fonctionnant par le biais de pompes à chaleur raccordées sur la nappe alluviale.

Un parc de stationnement de 100 places sera construit en sous-sol ainsi qu'un parking en extérieur à destination exclusif des vélos.

Les travaux s'étaleront sur 18 mois du premier trimestre 2015 au dernier trimestre 2016.

Le chantier sera accessible par le quai de Paludate.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

A usage de bureaux, le bâtiment accueillera au maximum 500 personnes.

Des espaces intermédiaires, interfaces entre l'intérieur et l'extérieur, offriront aux futurs usagers des espaces de vie supplémentaires.

Le projet intégrera un restaurant d'entreprise, une cafétéria ainsi qu'un office direction.

Le restaurant est prévu pour recevoir 350 convives par jour.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de demande de permis de construire
Dossier Police de l'eau lié au recours à la géothermie
(Un dossier Police de l'eau a été réalisé dans le cadre de la ZAC Saint-Jean Belcier.)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Dossier de demande de permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise foncière totale du projet :	3 226 m ²
Emprise au sol du bâtiment: - rez-de-chaussée (clos) - sous-sol	2 264 m ² 3 226 m ²
Surface de plancher totale du bâtiment :	11 126 m ²
Largeur / longueur / hauteur du bâtiment :	entre 16 et 23m/env.117m/env.28m
Nombre de place de parking :	100 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Quai de Paludate
33 000 BORDEAUX

Coordonnées géographiques¹ Long. 0 ° 32' 57" 1 Lat. 44° 49' 37" 6

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Il s'inscrit au sein du Projet urbain de la ZAC Saint Jean Belcier (OIN Euratlantique).

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le projet s'inscrit au sein du site des anciens abattoirs de Bordeaux, abattoirs qui ont récemment été démolis.
Seule la halle a été préservée.

A l'état de friche urbaine, le site n'est actuellement pas utilisé.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- PLU de la Communauté Urbaine de Bordeaux, approuvé le 21 juillet 2006.

Le PLU est actuellement en cours de révision. Le projet tient compte de cette révision du PLU.

- Plan de prévention des risques inondation (PPRI), approuvé le 21 juillet 2006.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention de Bruit dans l'Environnement de l'aérodrome de Bordeaux-Mérignac a été approuvé par arrêté préfectoral le 17 mars 2009

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet s'inscrit au sein de la "zone tampon" du secteur classé au patrimoine mondial de l'UNESCO
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est concerné par le PPRI, approuvé le 21 juillet 2006.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des investigations terrains menées par le bureau d'études Arcagée ont confirmé la présence de pollutions en métaux (mercure, cadmium, cuivre, plomb, zinc) et en hydrocarbures (pollution limitée). Une campagne de dépollution sera menée dans le cadre de la réalisation du projet.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à proximité (plus de 50 m des berges de Garonne) du réseau hydrographique de la Garonne FR7200700, classé site Natura 2000 au titre de la Directive Habitats.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A proximité : Monument Historique : Pont ferroviaire de Bordeaux, inscrit le 24/02/2009 ; Gare et halle métallique Bordeaux Saint Jean, inscrit le 28/12/1984 Inscription du site au sein de la "zone tampon" du secteur classé au patrimoine mondial de l'UNESCO

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>	
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le recours à la géothermie sera étudié. Auquel cas, des pompes à chaleur avec pompage et réinjection fonctionneront via des alluvions de Garonne.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le parking reposant sur l'intégralité de l'emprise de la parcelle, la quasi-totalité des déblais issus du terrassement seront évacués selon le plan de gestion des terres excavées.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des matériaux de construction seront employés.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet aura un impact très limité sur la biodiversité. Il est situé sur un secteur déjà urbanisé.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des incidences ponctuelles accidentelles (déversements, diffusion de poussières...) en phase travaux sur le site Natura 2000 sont potentielles. Une charte de chantier à faible impact environnemental sera mise en place dans le cadre de la certification HQE. Il permettra de limiter l'impact du chantier sur l'environnement.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne modifie pas la destination des sols, le site étant déjà artificialisé.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	non mentionné dans le PLU
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par le risque inondation. Le site du projet se situe en zone jaune du PPRI.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Du fait de la nature du bâtiment et des activités qui s'y dérouleront (bureaux, restauration), aucun risque sanitaire n'est à prévoir.
Commodités de voisinage	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La période de chantier sera génératrice de nuisances sonores. Néanmoins la législation en vigueur sera respectée.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de fonctionnement, le bâtiment sera générateur de nuisances mineures induites par les installations (PAC) et par le stationnement des véhicules.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est concerné par la présence des voies ferrées, du quai de Paludate (voie classée de type 3) et du boulevard des frères Moga
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des nuisances olfactives mineures seront émises par le bâtiment du fait de la présence du Restaurant
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des vibrations seront occasionnées en phase chantier.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par les vibrations induites par les voies ferrées situées à proximité.

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<p>X <input type="checkbox"/></p> <p>X <input type="checkbox"/></p>	<p>Il engendrera des émissions lumineuses suite à l'éclairage en journée du bâtiment et de ses abords.</p> <p>Le projet sera concerné par les émissions des éclairages urbain et autoroutier et par les illuminations de la passerelle Eiffel.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<p>X <input type="checkbox"/></p>	<p>Le chantier occasionnera l'émission temporaire de poussières dans l'atmosphère aux abords immédiats du bâtiment.</p> <p>La charte de chantier à faible impact environnemental mise en place dans le cadre de la certification HQE permettra de limiter ces rejets.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p>X <input type="checkbox"/></p>	<p>Le recours à la géothermie sera étudié.</p> <p>Auquel cas, des pompes à chaleur avec pompage et réinjection fonctionneront via des alluvions de Garonne.</p> <p>Les eaux pluviales et eaux usées seront rejetées dans le réseau public.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<p>X <input type="checkbox"/></p>	<p>La période de travaux occasionnera la production de déchets de chantier traités conformément à la réglementation en vigueur et dans le cadre de la charte Chantier Propre.</p> <p>Le projet occasionnera la production de déchets non dangereux de fonctionnement (bureaux, ménagers, restauration).</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<p>X <input type="checkbox"/></p>	<p>On note la co-visibilité du projet avec le monument historique inscrit à proximité (Passerelle Eiffel).</p> <p>L'inscription et la conception du projet ont été appréciés en commission d'avant-projet.</p> <p>Pour autant, l'ABF sera associé à chaque étape clefs du projet.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<p>X <input type="checkbox"/></p>	<p>La réalisation du projet contribuera à la mutation des activités humaines (transformation d'une friche urbaine en espaces de bureaux) dans le secteur de la ZAC Saint Jean Belcier</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences du projet se cumuleront avec celles induites par le Projet urbain de la ZAC Saint Jean Belcier, projet qui a fait l'objet d'une étude d'impact pour laquelle un avis du Conseil Général de l'Environnement et du développement Durable a été rendu le 13 juin 2012. Les incidences cumulées porteront sur les points suivants :

- les nuisances sonores et émissions de pollutions et rejets en phase de chantier
- l'apport de population
- l'augmentation des flux de déplacements, la pression sur le stationnement
- le risque inondation
- l'imperméabilisation des sols
- la pression sur les réseaux (redimensionnement nécessaire)...

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'inscrit au sein de la ZAC Saint Jean Belcier, qui a fait l'objet d'une étude d'impact.

Le projet est compatible avec la révision en cours du PLU de la CUB.

Les incidences identifiées du projet seront limitées :

- en phase réalisation du fait de la charte de chantier qui sera mise en place,
- en matière de stationnement, du fait de la création d'un parking de 100 places en sous-sol,
- en matière de consommation d'espace étant donné que le projet s'inscrit au sein d'une friche urbaine déjà artificialisée,
- en matière de gestion des eaux, du fait (i) du respect du PPRI, (ii) de leur traitement dans le cadre de la démarche HQE et (iii) de leur prise en compte au sein du dossier loi sur l'eau (qui traitera également de l'impact sur le site Natura 2000 via le dossier d'incidences).

En conséquence, une étude d'impact ne nous paraît pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à Toulouse

le, 14 octobre 2013

Signature


 5, rue Lapeyrouse 31000 TOULOUSE
 Tel. 05 62 14 38 70 - Fax: 05 67 76 12 51
 Siret 562 091 546 01074

Garonne

PROJET CEAPC



Gare St Jean



Echelle 1 : 11,100 0 200 m



PROJET CEAPC

D1



Localisation des prises de vue (09/2013)



PLAN-MASSÉ



ECHELLE : 1/1000



CAISSE D'ÉPARGNE
AQUITAINE-POITOU-CHARENTES
FUTUR SIÈGE À BORDEAUX



AA.Architecture-Studio



ARTELIA



Photographie du site - 09/2013



Photographie du site – 09/2013



Photographie du site - 09/2013



Photographie du site - 09/2013



Halle des abattoirs





MECA

HALLÉ DEBANT-HONSSAN

ODEJANPC

GARONNE

HOTEL R+7

R+2

R+2

EQUIPEMENT R+7



BDX10 - CDEAPC - PLAN DE MASSE - A2 - ECH. 1/250 - 09/12/2012



PLAN MASSE

ECHELLE : 1/1000



CAISSE D'EPARGNE
AQUITAINE-POITOU-CHARENTES
FUTUR SIEGE A BORDEAUX



AS.ARCHITECTURE-STUDIO



ARTELIA



La Gare Saint-Jean

Pont de Pierre

La MECA

Quai de Paludate

Passerelle EIFFEL

Les Abattoirs

La Garonne

VUE PERSPECTIVE
AERIEUNE DE JOUR

Perspective de l'insertion du projet dans le site – 1^{er} trimestre 2013



CAISSE D'ÉPARGNE
AQUITAINE-POITOU-CHARENTES

FUTUR SIEGE A BORDEAUX



AB.ARCHITECTURE-STUDIO



ARTELIA



La Garonne

Quai de Paludate

Les Abattoirs

Boulevard des frères Moga

Quais aménagés

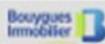
VUE PERSPECTIVE
AER. ENNE NOCTURNE

Perspective de l'insertion du projet dans le site – 1^{er} trimestre 2013



CAISSE D'ÉPARGNE
AQUITAINE-POITOU-CHARENTES

FUTUR SIÈGE À BORDEAUX



ML ARCHITECTURE-STUDIO



ARTELIA





Perspective du projet – 1^{er} trimestre 2013